

SYNOXY

DESINFECTANT POUR CIRCUITS & SURFACES

Institutions, industries pharmaceutiques et cosmétiques

7 bonnes raisons d'utiliser SYNOXY

1. **Désinfectant** pour toutes les surfaces, (salles de sport, vestiaires, sanitaires, piscine, hall de réception...) et toutes les institutions hors milieu hospitalier (hors situation où la désinfection est médicalement prescrite).
2. S'utilise également pour la désinfection des circuits fermés par circulation.
3. S'utilise dans les **institutions**, industries pharmaceutiques et cosmétiques.
4. Adapté à l'utilisation en **NEP** avec recyclage.
5. **Compatible** avec les inox, PVC, Polyéthylène, Polypropylène, verre, caoutchouc.
6. SYNOXY possède des **propriétés** acidifiantes, oxydantes et détartrantes. Il est préconisé pour le détartrage des canalisations et du matériel.
7. Produit utilisable en Agriculture **Biologique** conformément au règlement (CE) n° 834/2007.

Particulièrement adapté pour :



Santé

Dans les institutions, industries pharmaceutiques et cosmétiques :

Après une étape de nettoyage et de rinçage, appliquer la solution avec l'équipement approprié selon les recommandations indiquées dans le tableau au verso. Bien rincer toutes les surfaces et l'équipement avec de l'eau potable.

Caractéristiques	Mode d'emploi
<p>Aspect: liquide limpide incolore Odeur : piquante pH 1 Densité : 1,12 ± 0,02 Propriétés : miscible à l'eau en toute proportion, inodore aux doses préconisées. Matière active : acide peracétique (N° CAS 79-21-0) à 60g/l soit 5,3% TP (directive 98/8/CE et règlement (UE) N°528/2012, période transitoire) : TP2 : Désinfectant utilisé dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides. Soumis au certibiocide pour les entreprises concernées. La formule SYNOXY est soutenue au niveau du règlement biocide (CE) n°528/2012 en vue d'obtenir une AMM. Numéro d'inventaire BioCID sous le N° 50987. SL : Concentré soluble Concerné par le règlement N°2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs. Stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe, de la chaleur et des sources d'inflammation. Craint le gel. Température de décomposition auto-accelérée (TDAA) > 60°C. Informations complémentaires : se référer à la fiche de données de sécurité.</p>	<p>Usage individuel ou répétition périodique si nécessaire. Diluer SYNOXY dans l'eau potable ou directement dans l'eau à traiter avec un système de dosage automatisé à la concentration recommandée. Le produit s'applique dans les conditions suivantes, après un nettoyage avec un détergent ou un détartrant et un rinçage à l'eau potable.</p> <p>Précautions d'emploi : Produit strictement professionnel. Ne pas appliquer sur surfaces sensibles, peintes, et métaux légers (alu, cuivre, laiton, bronze, étain, fer). En cas de doute, faire un essai sur une petite surface à la concentration préconisée, laissé agir puis rincer abondamment. Ne pas appliquer sur le béton. Eviter les surfaces en acier ordinaire, le cuivre et alliages. Compatible avec les matériaux synthétiques courants, les aciers inoxydables, en conditions normales d'utilisation. Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1352) : + 33 (0)3 83 22 50 50. N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59 Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide. Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.</p>

FR17102024/6

7 en +

SYNER ACTIV + OXY ACTIV : Détergent pour industrie agro-alimentaire et activateur.

Cette fiche annule et remplace la précédente. Les informations contenues dans nos fiches techniques sont basées sur notre connaissance et expérience actuelle, et sont données à titre indicatif. Elles ne peuvent en aucun cas engager notre responsabilité quant à la mauvaise utilisation de nos produits. Photos et images non contractuelles.



Tél 02 97 54 50 00
www.7darmor.fr

7d'Armor®

Tests réalisés en condition de propreté

Domaines d'application	Matériel	Méthode Description de l'usage	Dosage (v/v)	Conditions	
				Temps	T
Tous domaines professionnels (cosmétique, vestiaire et sanitaire salle de sport, plage piscine, mobilier,...) Hors domaine médical, industries pharmaceutiques et cosmétiques (TP2)	Désinfection des circuits fermés par circulation (CIP)	Circulation en nettoyage en place NEP/ CIP.	0,1% bactéricide EN 1276	5 min	20 °C
			0,6% levuricide EN 1650	5 min	
			2% fongicide EN 1650	15 min	
			2% sporicide EN 13704	15 min	
			1,5% mycobactérie EN 14348	30 min	
			1,5% virucide EN 14476	30 min	

Station de traitement des eaux usées Industrie de traitement des déchets (laboratoire de biologie et médicale) (TP2)	Dosage automatique proportionnel ou venturi	Dilution puis circulation en continu via système de dosage automatique/CIP	0,5% bactéricide EN 13727 et EN14561 0,5% levuricide EN 13624 2% fongicide EN 14652 1,5% virucide EN 14476 1,5% mycobactérie EN 14348 1% mycobactérie EN 14563	30 min	20 °C
--	---	---	--	--------	-------

